



Procès de l'UIMM : le patronat la main dans le sac !

Les réquisitos au procès de l'UIMM viennent d'être rendues publiques : le silence a un prix bien modéré...

Pour la CGT, une seule certitude, 600 millions d'euros volatilisés dont plus de 17 millions d'euros sont sortis en liquide, des caisses du patronat de la métallurgie (UIMM).

Ces sommes colossales ont vraisemblablement été utilisées pour combattre les revendications légitimes des salariés, pour casser le droit du travail et la construction du rapport de force notamment par la constitution de caisses anti grèves au service des patrons d'entreprises.

La CGT exige que la lumière soit faite sur ces montagnes de billets volés aux salariés de la métallurgie.

Elle dénonce un système organisé s'apparentant au grand banditisme. Seules des condamnations exemplaires, permettront de garantir que ces pratiques font désormais partie du passé.

La CGT exige la restitution des sommes détournées .

À L'heure où la CGT se mobilise en particulier le 5 novembre 2013 à Roanne, pour soutenir des syndicalistes dont le seul « crime » est d'avoir défendu leur droit et celui des salariés, démonstration est faite que les truands ne sont pas du côté de la CGT !!!

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 22 octobre 2013 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr